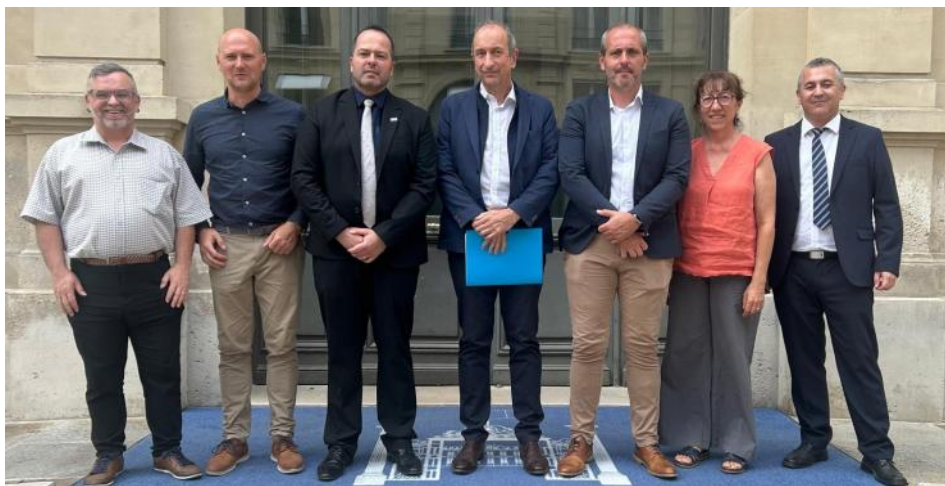


LE SCSI REÇU EN INTERSYNDICALE PAR LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR



scsi-pn.fr

Juillet 2026



LE SCSI DÉFEND LES INTÉRÊTS DES OFFICIERS

Le SCSI, syndicat majoritaire du Corps de Commandement depuis 54 ans, a été reçu le lundi 13 juillet en intersyndicale par monsieur le ministre de l'Intérieur Laurent NUÑEZ.

Notre organisation se positionne en acteur responsable et déterminé face au refus de certains de saisir la main tendue pour bâtir un socle de revendications communes pour tous les agents du ministère.

Le ministre de l'Intérieur s'est montré très à l'écoute des demandes et propositions formulées par chaque secrétaire général présent sur le tour de table.

Le SCSI, pour sa part, a évoqué le courrier qu'il lui a adressé le 25 juin dernier, exigeant des signes très forts et rapides à l'adresse des officiers de police.

Nous avons ainsi rappelé que :

- la parole de l'État doit être respectée;
- les mesures actées, validées et signées dans la LOPMI doivent être effectives dès 2026;
- tous les décrochages indiciaires avec les OGN et le CCD doivent être rattrapés ;
- le décret statutaire du Corps de Commandement doit rapidement être révisé.

TOUS LES CADRES MÉRITENT D'ÊTRE ENFIN ENTENDUS !

Loin des postures clientélistes, l'intersyndicale et parmi elle le SCSI, a réitéré par voie de communiqué de presse, son appel unitaire à l'ouverture d'une table ronde commune avec toutes les organisations syndicales pour prendre en compte l'ensemble des revendications ambitieuses et cohérentes, exprimées dans l'intérêt de tous les corps.

LE SCSI : DE LA PERTINENCE DES IDÉES À L'AUDACE DES ACTIONS !